REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DEL'AGRICULTURE

Direction de la Planification, des Statistiques, de la Coopération et du Suivi Evaluation (DPSCSE)

Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM)

Avis de Manifestation d'Intérêt

Numéro: Nº 11/PI/CPMP/MA/PATAM/2024

<u>Services de Consultant</u>: Etude et contrôle des travaux complémentaires de curage du marigot de Lougué, du curage des marigots limitrophes à Lougué et de réalisation de pistes et ouvrages pour désenclaver les villages de Ngorel, Dioulom et Gourel Boubou

Financement:

Fonds Africain de Développement (FAD)

1- Contexte général :

L'Etat Mauritanien a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) et envisage d'utiliser une partie des fonds pour recruter un bureau chargé de l'étude et du contrôle des travaux complémentaires de curage du marigot de Lougué, du curage des marigots limitrophes à Lougué ainsi que de la réalisation de pistes et ouvrages pour désenclaver les villages de Ngorel, Dioulom et Gourel Boubou

L'Unité de Coordination, responsable de la mise en œuvre du projet PATAM sollicite des propositions en vue de la fourniture des Services de Consultants (bureau d'études) pour réaliser cette prestation.

2- Objectif de l'étude :

La mission du Consultant consiste à effectuer des études techniques en vue de l'exécution des travaux de curage d'axes hydrauliques qui permettront d'augmenter la superficie inondable de la cuvette d'Afnia pour améliorer les cultures de décrue (400 ha environ) d'une part, et d'autre part, la réalisation de (8 km) de pistes et de construction d'ouvrages de franchissement pour désenclaver des villages de Ngorel, Dioulom et Gourel Boubou. Le consultant devra prendre en considération les leçons et expériences tirées de la mise en œuvre du schéma hydraulique et des travaux similaires réalisés par le PATAM

Le bureau d'études ou groupement de bureaux d'études qui sera recruté sera également chargé du contrôle des travaux de curage, de réalisation de pistes et de construction d'ouvrages de franchissement.

Le volet études de la mission sera réalisée en deux phases comme suit :

- La première consiste en la réalisation d'une étude technique d'Avant-Projet Sommaire (APS),
- La deuxième phase consiste en la réalisation d'une étude technique d'Avant-Projet Détaillé (APD) permettant d'aboutir à la confection d'un dossier d'appel d'offres (DAO) pour la réalisation des travaux.

3- Profil du Consultant :

Le Consultant devra être un Bureau ou groupement de bureaux d'Etudes qui a une expérience d'au moins quinze ans dans des études et des contrôles des travaux similaires. Il doit apporter les preuves d'avoir réalisé ou participé activement au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023) à la réalisation d'au moins deux études d'Avant Projets Sommaires et Détaillés similaires et avoir assurer le contrôle des travaux similaires.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de passations des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque », [édition Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org].

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 11h à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Bureau de liaison du projet sis zone château d'eau 107 A Ksar – Nouakchott Tél: 46 55 11 11 / 46 51 30 85 Email: maghoth@yahoo.fr / bafoussala@gmail.com

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent comporter Un (01) orignal et Trois (03) copies et parvenir, par courrier, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18/07/2024 à 12h GMT et porter la mention « Recrutement d'un bureau pour l'étude et le contrôle des travaux complémentaires de curage du marigot de Lougué, du curage des marigots limitrophes à Lougué ainsi que la réalisation de pistes et ouvrages pour désenclaver les villages de Ngorel, Dioulom et Gourel Boubou.

Adresse courrier porté :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture A l'Attention du Président de ladite Commission Avenue Moctar Ould Daddah Immeuble EL MOUNA 2° Etage

Le Coordinateur du PATAM

